

## **L'inventaire des documents médiévaux d'Ipar Euskal Herria : une base pour un nouveau projet pour la collection *Fuentes Documentales Medievales del País Vasco***

---

Ce projet d'inventaire des archives médiévales du Pays Basque nord a vu le jour sur l'initiative de la collection *Fuentes Documentales Medievales del País Vasco* de la Société d'Études Basques Eusko Ikaskuntza. L'objectif premier, défini avec Aingeru Zabala<sup>1</sup> qui dirigeait cette collection à l'époque du début du projet, était d'inventorier les documents médiévaux conservés au Pays Basque nord, les documents médiévaux émanant de personnes ou d'institutions du Pays Basque nord et les documents médiévaux concernant le Pays Basque nord. Cet objectif, ainsi que la volonté de rester en adéquation avec les travaux précédents de la collection *Fuentes Documentales Medievales del País Vasco*, ont déterminé le cadre géographique et chronologique de cet inventaire.

Le cadre géographique est celui circonscrit par les limites actuelles du Pays Basque nord. Ce choix répondait à une double exigence : rigueur scientifique puisque le Pays Basque était un concept inexistant au Moyen Âge, il ne pouvait être question d'en définir des limites « médiévales », et exhaustivité. En effet, même si certains territoires, comme Bayonne, Bidache, Urt, Guiche, ont eu des statuts particuliers à certaines époques, leur proximité et leurs relations constantes avec des terres rurales, considérées comme plus tradi-

---

1. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont apporté leur aide dans ce travail : Aingeru Zabala et Rosa Ayerbe, actuelle directrice de la collection *Fuentes Documentales Medievales del País Vasco*, pour la confiance qu'il nous ont témoigné, M. Larronde, président d'Eusko Ikaskuntza Ipar Euskal Herria et Maite Ithurbide, M. l'abbé Andizabal, Francis Brumont, M. Ribeton, conservateur du Musée Basque et Mme Deliaart, documentaliste, et tous les personnels des archives et mairies que nous avons visités.

tionnellement « basques », rendaient nécessaire l'inventaire de leurs archives.

*Ipar Euskal Herria* appartient aujourd'hui au département des Pyrénées-Atlantiques et à la région Aquitaine. Il est constitué de trois provinces, d'ouest en est : le Labourd, la Basse-Navarre, la Soule<sup>2</sup>.

Au cours de l'Histoire, chacune de ces provinces a connu des situations géopolitiques différentes qui ont influencé leurs modes de gouvernement, leurs archives et leurs lieux de conservation. Ainsi, la vicomté de Labourd, appartenant au duché d'Aquitaine, était sous influence anglaise, durant une grande partie du Moyen Age, puis française. Pour la Soule et la Basse-Navarre, c'est à partir du 9<sup>e</sup> siècle que se distinguent les deux destins de la Vasconie ultérieure, au sud, avec l'apparition du royaume de Pampelune et de la Vasconie citérieure au nord, côté *Regnum Francorum*, sous l'impulsion de Sanche, « comte de Vasconie ». Dans le courant du 10<sup>e</sup> siècle, le royaume de Pampelune est occupé à la Reconquête ; au nord des Pyrénées, les familles vicomtales émergent. Le premier vicomte de Soule est mentionné au début du 11<sup>e</sup> siècle. Dans la seconde moitié du 12<sup>e</sup> siècle, la vallée de Soule passe dans la mouvance anglaise à la suite du mariage d'Aliénor d'Aquitaine avec Henri Plantagenêt tandis que les vallées de Basse-Navarre rentrent dans le giron navarrais. Du 12<sup>e</sup> au 16<sup>e</sup> siècle, la Soule et la Basse-Navarre appartiennent donc à deux entités politiques différentes. La Basse-Navarre est, durant cette période, sous domination navarraise et constitue une avancée stratégique vers le nord protégeant la capitale, Pampelune, lors des nombreux troubles qui opposent le royaume de Navarre au Labourd

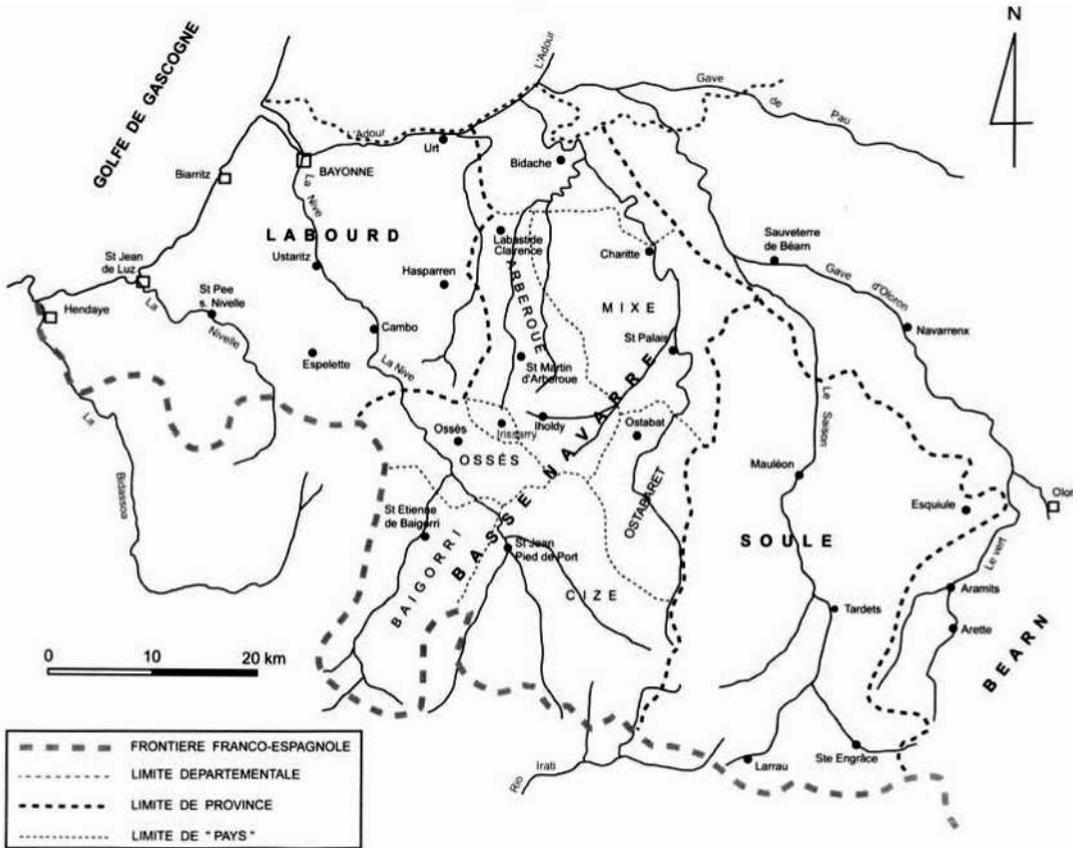
---

## 2. Liste des communes par provinces traditionnelles du Pays Basque nord :

– Basse-Navarre : Ahaxe-Alciette-Bascassan, Aïcirits-Camou-Suhast, Aincille, Ainhice-Mongelos, Amendeux-Oneix, Amorots-Succos, Anhau, Arancou, Arberats-Silègue, Arbouet-Sussaute, Arhansus, Armendarits, Arnéguy, Arraute-Charritte, Ascarat, Ayherre, Banca, Béguios, Béhasque-Lapiste, Béhorléguy, Bergouey-Vieillenave, Beyrie-sur-Joyeuse, Bidache, Bidarray, Bunus, Bussunarits-Sarasquette, Bustince-Iriberry, Camou-Mixe-Suhas, Çaro, Estérençuby, Gabat, Gamarthe, Garris, Hélette, Hosta, Ibarolle, Iholdy, Ilharre, Irouléguy, Irissarry, Ispoure, Isturitz, Jaxu, Juxue, Labastide-Clairence, Labets-Biscay, Lacarre, Lantabat, Larceveau-Arros-Cibits, Larribar-Sorhapuru, Lasse, Lécumberry, Les Aldudes, Luxe-Sumberraute, Masparraute, Méharin, Mendive, Orègue, Orsanco, Ossès, Ostabat-Asme, Pagolle, Saint-Esteben, St-Etienne-de-Baïgorry, St-Jean-le-Vieux, St-Jean-Pied-de-Port, St-Just-Ibarre, St-Martin-d'Arberoue, St-Martin-d'Arrossa, St-Michel-le-Vieux, St-Palais, Sames, Suhescun, Uhart-Cize, Uhart-Mixe, Urepel.

– Labourd : Ahetze, Ainhoa, Anglet, Arbonne, Arcangues, Ascain, Bardos, Bassussary, Bayonne, Biarritz, Bidart, Biriatiou, Bonloc, Boucau, Briscous, Cambo-les-Bains, Ciboure, Espelette, Guétary, Guiche, Halsou, Hasparren, Hendaye, Itxassou, Jatxou, Lahonce, Larressore, Louhosoa, Macaye, Mendionde, Mouguerre, St-Jean-de-Luz, St-Pée-sur-Nivelle, St-Pierre-d'Irube, Sare, Souraïde, Ustaritz, Urcuit, Urrugne, Urt, Villefranque.

– Soule : Ainhart, Alçay-Alçabeheti-Sunharette, Alos-Sibas-Abense, Aroue-Ithorrots-Olhaibi, Arrast-Larrebieu, Aussurucq, Barcus, Berrogain-Larruns, Camou-Cihigue, Charritte-de-Bas, Chéroute, Domezain-Berraute, Espes-Undurein, Esquiule, Etcharry, Etchebar, Garindein, Gestas, Gotein-Libarrenx, Haux, Hôpital-St-Blaise, Idaux-Mendy, Lacarry-Arhan-Charritte, Laguinge-Restoue, Larrau, Lichans-Sunhar, Licq-Atherey, Mauléon-Licharre, Menditte, Moncayole-Larroy-Mendibieu, Montory, Musculdy, Ohitzun-Oyercq, Ordiarp, Ossas-Suhare, Osserain-Rivareyte, Roquiague, Ste-Engrâce, Sauguis-St-Etienne, Tardets-Sorhulus, Trois-Villes, Viodos-Abense de Bas.



anglais. En Soule, la politique de bascule menée durant la seconde moitié du 13<sup>e</sup> siècle par le vicomte entre Angleterre, Navarre et France finit par porter tort à la lignée vicomtale, remplacée par un capitaine-châtelain nommé par le roi d'Angleterre. En 1461, le roi de France Louis XI réunit la Soule à son royaume. A la fin du 15<sup>e</sup> siècle, les règles de succession amèneront la famille de Foix-Béarn à la tête du royaume de Navarre puis au 16<sup>e</sup> siècle, le roi Henri III de Navarre au trône de France, réunissant ainsi Basse-Navarre et Soule sous un même pouvoir.

Le cadre chronologique débute donc un peu avant l'An Mil et se poursuit jusqu'à l'année 1520 qui marque la scission de la Basse-Navarre et de la Navarre et le début du processus de fixation de la frontière internationale actuelle. Non seulement cette date marque un tournant dans l'Histoire des terres basques septentrionales mais elle correspond à une charnière entre deux traditions scripturales et administratives. De plus, elle permet de conserver une certaine cohérence à la collection *Fuentes Documentales Medievales del País Vasco* et d'éviter la gestion problématique de l'explosion quantitative de la documentation moderne à partir de ce moment.

Les changements historiques qui ont affecté les régions considérées, très brièvement résumés et schématisés précédemment, expliquent en partie la très grande dispersion des sources écrites médiévales et modernes qui s'observe aussi bien à l'intérieur du département des Pyrénées-Atlantiques que hors département. Au sein même du département des Pyrénées-Atlantiques, les Archives départementales (Pau), les Syndicats de Cize (St-Jean-Pied-de-Port), de Baïgorry (St-Etienne-de-Baïgorry) et de Soule (Mauléon-Licharre), les Archives municipales de Pau et les Archives communales de Bayonne conservent les documents les plus importants pour l'époque moderne, et pour le Moyen Age dans une moindre mesure. Soulignons également un phénomène assez courant en Pays Basque : la conservation des archives dans un grand nombre de communes et non aux Archives Départementales des Pyrénées-Atlantiques. Hors département des Pyrénées-Atlantiques, les Archives départementales du Gers, des Landes et celles de la Gironde recèlent une quantité non négligeable de documents, notamment en raison de leur position limitrophe avec les Pyrénées-Atlantiques. Enfin, les Archives Nationales de France (Paris) montrent elles aussi un potentiel relativement intéressant.

La dispersion des sources est en partie relative au fait que la Basse-Navarre, le Labourd et la Soule ont toujours été à la frontière : à la frontière de royaumes (Navarre, France, Angleterre), à la frontière d'Etats (France, Espagne), et par conséquent, gérés dans le cadre de circonscriptions administratives différentes dont les limites, et même les capitales, ont parfois changé au cours des siècles. C'est le cas de l'intendance de Guyenne, où la succession de capitales, entre Auch et Pau, aboutit à un éclatement des archives civiles du 18<sup>e</sup> siècle entre plusieurs départements. Nous avons, en effet, une première intendance d'Auch et de Pau (1716-1767), qui précède une première intendance de Pau et de Bayonne, détachée de la première intendance d'Auch (1767-1774), et, enfin, une deuxième intendance d'Auch et de Pau à partir de 1775. Bien que ces institutions apparaissent à l'époque moderne, elles ont rassemblées dans leurs archives des documents médiévaux ou des copies de documents médiévaux. Il faut donc corréliser ces différents fonds pour en voir la continuité.

Le travail d'inventaire s'est déroulé en trois étapes pendant un peu plus d'une année. La première phase, de janvier à avril 2006, a consisté en l'exploration des deux fonds d'archives les plus importants pour le Pays Basque : les Archives Départementales des Pyrénées-Atlantiques à Pau et les archives communales de Bayonne conservées à la Bibliothèque municipale de Bayonne. La deuxième phase, qui s'est déroulée du mois de mai au mois d'octobre 2006, a été consacrée à la vérification des articles relevés dans ces deux fonds primordiaux de Pau et de Bayonne afin de déterminer le nombre exact et la nature des documents médiévaux. En effet, beaucoup d'articles présentaient une large chronologie et ne devaient pas être pris en compte dans leur intégralité. Le but était aussi de déterminer dans le détail la date, la langue et l'état des documents médiévaux. Le recensement s'est poursuivi aux Archives départementales des Landes, département limitrophe du Pays Basque, et aux Archives départementales de Gironde où ont été ver-

sées les archives de plusieurs instances et institutions en relation avec le Pays Basque<sup>3</sup>. D'autre part, toutes les mairies du Pays Basque ont été contactées par courrier et/ou téléphone. Enfin, la troisième phase, de novembre 2006 à janvier 2007, a été dédiée aux fonds communaux et institutionnels ainsi qu'à la finalisation de la base de données informatique.

Chaque étape a fait l'objet d'un rapport intermédiaire avant le rendu d'un rapport final complet, accompagné de la base de données, et dont cet article est la synthèse. L'essentiel du rapport final est constitué de la liste intégrale des documents médiévaux inventoriés pour le Pays Basque nord, classés par fonds d'archives, par série puis par ordre alphanumérique de leur cote. Pour chaque article sont indiqués la cote, les dates extrêmes, le contenu général. Puis, viennent la date exacte du document et son contenu, ainsi que des informations sur la nature du support, la langue d'écriture, l'état de conservation, et parfois le nombre de folios ou de pages, lorsqu'elles ont pu être vérifiées.

Les mêmes renseignements sont classés systématiquement dans la base de données Excel© qui est complétée par trois catégories de mots-clés (« matières », lieux cités ou concernés, personnages ou institutions cités ou concernés), afin de faciliter les recherches. La base de données est composée d'une part d'un tableau comptant 999 lignes au total correspondant à autant de documents ou ensembles de documents (liasses et registres) relevés dans l'intégralité des fonds explorés. D'autre part, chaque fonds fait l'objet d'un tableau indépendant.

Ce rapport a aussi pour vocation d'être le support d'un travail ultérieur de transcription et de publication de ces sources médiévales inventoriées dans les différents fonds du Pays Basque nord et à proximité. Ces fonds sont de trois grands types : départementaux, communaux et institutionnels<sup>4</sup>.

## **1. LES FONDS DEPARTEMENTAUX**

Le fonds départemental principal pour l'étude qui nous intéresse est celui des Archives Départementales des Pyrénées-Atlantiques à Pau. Les archives de Pau, comme tous les fonds d'archives départementaux créés à la Révolution française, présentent un classement homogène. Tous les fonds sont classés selon des séries de A à W ; les séries antérieures à 1790 sont classées de A à H. La seule exception est la série J où sont mélangés des documents anciens et récents. Les séries sont des ensembles de documents d'archives caractérisés par une lettre et déterminés de façon conventionnelle par la combinaison de différents critères :

---

3. Par exemple, le Parlement de Bordeaux où ont été jugées en appel des affaires impliquant des Basques, l'archevêché de Bordeaux, les maisons-mères d'ordres religieux, etc...

4. Pour des raisons de gestion du temps, le projet excluait dès le départ l'exploration de fonds privés.

- la date des documents :
  - archives dites anciennes (antérieures à 1790) : lettres A B C D G H ;
  - archives dites modernes : archives de la période révolutionnaire : lettre L, archives de 1800 à 1940 : lettres M N O P R S T U V X Y Z ;
  - archives contemporaines (postérieures à 1940) : lettre W
- leur statut juridique : archives d'origine privée : lettre J
- le secteur administratif concerné : documents d'état-civil et actes des notaires : lettre E ; documents émanant de l'administration de l'Enregistrement et des Hypothèques : lettre Q
- la nature physique des documents : documents figurés classés en série Fi, microfilms répertoriés en série Mi.

L'ensemble de ces séries constitue un cadre de classement. Il est identique pour tous les dépôts d'Archives départementaux en France.

Les séries peuvent elles-mêmes être divisées en sous-séries correspondant à des institutions administratives, à des thèmes ou des provenances différentes. Les sous-séries sont caractérisées par un chiffre, placé avant la lettre de série. A l'intérieur de la série, chaque article reçoit une cote composée de trois éléments : lettre de série éventuellement précédée du chiffre de la sous-série et suivie du numéro de l'article. Les cotes des registres sont toujours suivies d'un astérisque.

L'unité matérielle du classement est l'article. Il peut s'agir selon les cas d'un registre, une liasse, un carton, un rouleau, une bobine de microfilm, etc... L'article peut donc être constitué d'une seule pièce ou d'un ensemble de pièces pouvant être désignées dans une analyse collective dans les instruments de recherche.

Les instruments de recherche les plus utilisés sont les inventaires-sommaires<sup>5</sup>. Pour chaque article sont indiqués les dates extrêmes, le nombre de

---

5. Les instruments de recherche que nous avons utilisés aux Archives Départementales des Pyrénées-Atlantiques sont les suivants :

*Inventaire sommaire des Archives Départementales antérieures à 1790, séries A et B*, rédigé par Paul Raymond, en 1863, t. 1 (série A et B 1 à 4537) et 2 (B 4538 à 7980).

*Inventaire-sommaire des archives départementales antérieures à 1790, séries C et D*, par Paul Raymond, en 1865.

*Inventaire sommaire des Archives Départementales antérieures à 1790, série E*, par Paul Raymond, en 1867 (t. 4 : E 1 à 1765) et en 1873 (t. 5 : E 1766 à 2410).

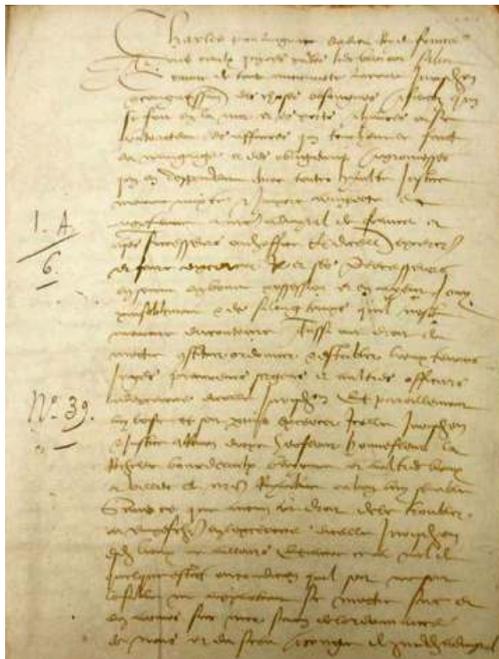
*Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790, séries G et H*, par Paul Raymond, en 1874.

*Répertoire de la sous-série 1 J*, effectué par Pierre Bayaud, en 1965.

...

pièces ou de feuillets et la cote ; les différents éléments constituant de l'article sont décrits de façon plus ou moins détaillée. Lorsque chaque pièce d'une liasse ou chaque acte d'un registre est analysé, l'inventaire est dit analytique. Dans le cas d'un inventaire où seules les pièces jugées les plus intéressantes ont été décrites (généralement suivies de la mention etc.), on parle d'inventaire-sommaire par échantillonnage. Aux Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, les archives anciennes ont été inventoriées selon ce principe. Il était donc nécessaire de vérifier chaque article.

La série A rassemble les actes du pouvoir souverain et du domaine public. A Pau, elle est assez pauvre en raison de pertes importantes éprouvées au 18<sup>e</sup> siècle. Nous n'y avons relevé qu'un seul article (A1). Il s'agit d'un ensemble de lettres patentes et ordonnances royales unissant le royaume de Navarre et la souveraineté de Béarn à la France.



ADPA<sup>6</sup>, A1, pièce n° 39, 1497

...

*Répertoire numérique détaillé de la sous-série 1 J, fascicule 2 (1 J 204 - 1 J 915)* par Jacques Staes en 1981.

*Répertoire numérique détaillé de la sous-série 1 J, fascicule 3 (1 J 916-1 J 1780), 1264-XXe siècle* par Christian Sandoval en 1992.

*Répertoire numérique détaillé de la sous-série 1 J, fascicule 4 (1 J 1781 - 1 J 2600)* par Christian Sandoval en 1997.

*Répertoire numérique détaillé de la sous-série 1 J, fascicule 5 (1 J 2601-1 J 3172)* par Christian Sandoval en 2000.

*Répertoire numérique détaillé de la sous-série 2 J (fonds Batcave)* par René Miegégué en 1988.

*Répertoire des sous-séries 3 J et 4 J (fonds Schloesing et Bauby)* par Pierre Bayaud en 1965.

*Répertoire numérique détaillé de la sous-série 16 J (donation Ritter)* par Eric Pellerin en 1986.

6. Dans cet article, les abréviations suivantes ont été utilisées :

ADPA = Archives Départementales des Pyrénées-Atlantiques

AM BAY = Archives municipales de Bayonne

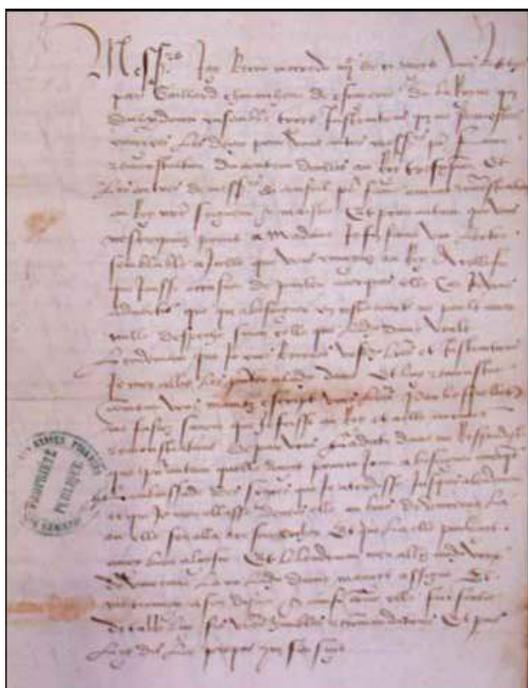
AD 33 = Archives Départementales de Gironde

AD 40 = Archives Départementales des Landes

AM Esquiule = Archives municipales d'Esquiule

...

Un incendie aux Archives en 1908 a détruit de nombreux documents dans la série B, Cours et juridiction avant 1790. Trois articles importants y ont cependant été recensés, microfilmés<sup>7</sup>. Ce sont des copies ou des documents modernes qui contiennent des informations sur le Moyen Age. Nous pouvons particulièrement signaler B5951 = 2Mi16-343 qui est la copie réalisée au 18<sup>e</sup> siècle d'un enquête faite par Garsias de Caspe, archidiacre de Ste-Gême, Jacques d'Ochocain et Garsias Sanche de Reta, chanoines de Pampelune, arbitres choisis par le chapitre de Roncevaux et Pierre, évêque de Bayonne, pour régler leurs différends sur la juridiction ecclésiastique dans les territoires de Saint-Etienne-de-Baïgorry, St-Jean d'Urrutie, St-Vincent et St-Michel de Çaro et sur les novalas du Valcarlos. A l'occasion de cette procédure, de nombreuses pièces justificatives datées de 1189 à 1332 sont produites et jointes à l'enquête.



Quatre articles ont été relevés dans la série C des Administrations provinciales. Ce sont essentiellement des documents émanant des Etats de Béarn et de Navarre, au début du 16<sup>e</sup> siècle, dans un contexte géopolitique en pleine modification (séparation des deux Navarre, annexion de la Navarre méridionale par la Castille...).

ADPA C1255, 22 mars 1517 :  
« Lettre de M. d'Andoins aux Etats de Béarn pour demander leur intervention auprès du roi de France, afin d'obtenir la restitution de la partie de la Navarre que le roi d'Espagne avait usurpée »

...

- BMB = Bibliothèque du Musée Basque
- CSP Soule = Commission Syndicale Pastorale de Soule
- Arch Com Dép = archives communales déposées
- Arch Syn Dép = archives syndicales déposées

7. Certains documents qui présentent une double cote (B et Mi) ne sont communicables que sous forme microfilmée. La communication de l'original est soumise à restriction et autorisation spéciale de la direction des Archives Départementales des Pyrénées-Atlantiques.

La série E, sur la féodalité, les communes, la bourgeoisie, les familles, les notaires et l'Etat-civil a livré beaucoup de documents concernant les affaires du royaume de Navarre mais aussi la Soule. C'est une série très riche et très variée, tant du point de vue des sujets traités que des lieux concernés, et qui conservent de très belles pièces anciennes.



ADPA, E526, 11 septembre 1396, initiale ornée : Serment de fidélité prêté par les Etats de Navarre à Isabelle, infante de Navarre, fille de Charles III



ADPA, E526, sceaux pendants



ADPA, E527, première ligne ornée : Serment relatif à la succession du royaume de Navarre, prêté par Maria-Blanca, Béatrix et Isabelle, filles de Charles III, roi de Navarre, et serment prêté par les Etats à ces princesses en présence du roi



ADPA, E527, sceaux



ADPA, E527, détail du sceau de St-Jean-Pied-de-Port



ADPA, E527, détail du sceau du seigneur de Luxe



Quant à la série H, elle concerne essentiellement des couvents de Bayonne : Augustins, Jacobins, couvent des Carmes, couvent Ste-Claire, Hôpitaux St-Esprit et St-Nicolas ; un seul article provient de l'abbaye des Prémontrés de Lahonce.

La série J est très volumineuse et en constante évolution. En effet, elle rassemble des documents entrés par voie extraordinaire, quelle que soit leur date, et des pièces émanant de dons, legs ou achats. Pour les archives médiévales basques, on y trouve quelques documents médiévaux isolés ou des copies réalisées aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles, parfois dans des fonds plus lointains (Archives Nationales de Paris par exemple).

Selon la législation française, les communes de moins de 2000 habitants et celles ne pouvant assurer la conservation de leurs archives ont obligation de les verser aux archives départementales. La très grande majorité des archives communales et paroissiales du Pays Basque, antérieures à 1790, se trouvent donc aux Archives Départementales des Pyrénées Atlantiques. Seize classeurs rassemblent les inventaires des archives communales versées aux A.D.P.A., par ordre alphabétique des noms de communes. Ils complètent et corrigent l'*Inventaire sommaire des Archives communales antérieures à 1790, supplément à la série E* établi par Paul Raymond en 1873. La plus grande partie de ces archives est postérieure au 17<sup>e</sup> siècle et beaucoup ont aujourd'hui disparu. Aucun registre paroissial du Pays Basque ne présente des dates antérieures au 17<sup>e</sup> siècle. Les communes de Bidache, Ciboure, Hasparren, Ossès, Hasparren, Labastide-Villefranche, St-Jean-de-Luz et St-Jean-Pied-de-Port ont versé aux Archives Départementales leurs fonds susceptibles de contenir des documents médiévaux, de même que le Syndicat du pays de Cize.

Deux autres fonds départementaux ont été explorés : les Archives Départementales de la Gironde (Bordeaux) et les Archives Départementales des Landes (Mont-de-Marsan). Pour la Gironde, les relevés effectués à partir de divers catalogues<sup>8</sup> ont montré que les séries B, C, H, J, G livrent des docu-

---

8. « Série B, Archives judiciaires, 1 B 1 à 58, Registres d'enregistrement du parlement », non publié.

*Inventaire sommaire des archives antérieures à 1790, Archives civiles, série C, t. IV (n° 4440 à 5020)* par Jean-Auguste Brutails et Gabriel Loirette, 1932.

*Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790, série H, t. Ier (article 1 à 1335)*, par Jean-Auguste Brutails, Bordeaux, 1914.

Fascicule des Archives Départementales de Gironde intitulé « Répertoire de la série H, complément », non publié.

*Répertoire de la série J, dons et acquisitions, Fonds principaux*, par Françoise Giteau, Delmas, Bordeaux, 1955.

*Répertoire de la série 3 J*, non publié.

*Répertoire de la série 4 J, Dons et acquisitions*, non publié, 2 volumes.

...

ments médiévaux concernant le Pays Basque, Bayonne et le Labourd particulièrement, mais c'est la collection des Arrêts du Parlement qui est la plus intéressante.

Dans les Landes, les inventaires consultés<sup>9</sup> indiquent que seules les séries E, G, H et le fonds des archives communales déposées aux Archives Départementales des Landes, celles de Dax en l'occurrence, conservent des documents entrant dans notre inventaire.

## 2. FONDS COMMUNAUX

Les archives communales de Bayonne, conservées à la Bibliothèque municipale de Bayonne, constituent le fonds communal le plus important du Pays Basque. Outre qu'elles conservent les documents anciens concernant Bayonne et d'autres communes du Labourd, elles gardent aussi de très nombreux actes sur la Basse-Navarre. Notamment, les Rôles gascons de la chancellerie anglaise apportent des informations sur tout le Labourd et les zones frontalières avec la Basse-Navarre. Comme aux Archives Départementales, des inventaires-sommaires sont à la disposition des chercheurs<sup>10</sup>. Le cadre de classement suit celui des archives communales françaises établi par la Direction des Archives de France. Les séries sont identifiées par une double lettre.

La série AA conserve les actes constitutifs et politiques de la commune et la correspondance générale. On trouve notamment dans cette série, la cote AA1 qui est un registre in-4° de 192 folios de parchemin rassemblant les privilèges et franchises de la ville de Bayonne, en gascon. Suite à un

...

*Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790, Archives ecclésiastiques, série G, t. I (1 à 920), Inventaire des fonds de l'archevêché et du chapitre métropolitain de Bordeaux, par M. Gouget, M. Ducaunnès-Duval, M. Allain, Bordeaux, 1892.*

*Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790, Gironde, Archives ecclésiastiques, série G, t. II (n° 921 à 3156), clergé séculier, par Jean-Auguste Brutails, Bordeaux, 1901.*

Registre des arrêts du Parlement, volume 1 (1463 – janvier 1542), non publié.

9. *Inventaire sommaire des Archives Départementales antérieures à 1790*, par M. H. Tartière, Paris, 1868-186 *Inventaire supplément à la série E, archives communales déposées*, non publié.

*Archives des Landes, Inventaire des archives de la ville de Dax antérieures à 1789, t. I ; séries AA – DD*, par R. Teulet, Le Grand, Dax, 1934, et t. II, par M. Gouron, P. Aimes.

10. *Inventaire-sommaire des archives communales antérieures à 1790, ville de Bayonne, t. I, séries AA, BB, CC, DD, EE*, par Edouard Dulaurens, en 1894.

*Inventaire-sommaire des archives communales antérieures à 1790, tome second, séries FF, GG, HH, II*, par Edouard Dulaurens, en 1897.

*Catalogue général des manuscrits conservés aux Archives communales de Bayonne*, dactylographié.

*Répertoire du fonds Communay* établi en 2005.

incendie en 1889, la municipalité de Bayonne et la Société des Sciences et Arts ont décidé de publier l'un des plus précieux registres des archives de Bayonne, *Le Livre des Etablissements de 1336*, contenu dans cet article AA 1. Ce registre est en gascon et sa publication comprend un glossaire, une table des documents par ordre chronologique, une table des documents par ordre méthodique et une table des noms propres par ordre alphabétique. Il existe aussi, sous la cote AA2, la traduction en français du registre AA1. Ces deux premières cotes sont complétées par les registres AA3, AA4, AA5, AA6. La grande majorité des actes renseignent sur la ville de Bayonne elle-même, particulièrement sur ses privilèges et statuts qu'elle prend soin de faire renouveler régulièrement, mais aussi sur ses relations avec les communautés voisines du Pays Basque.

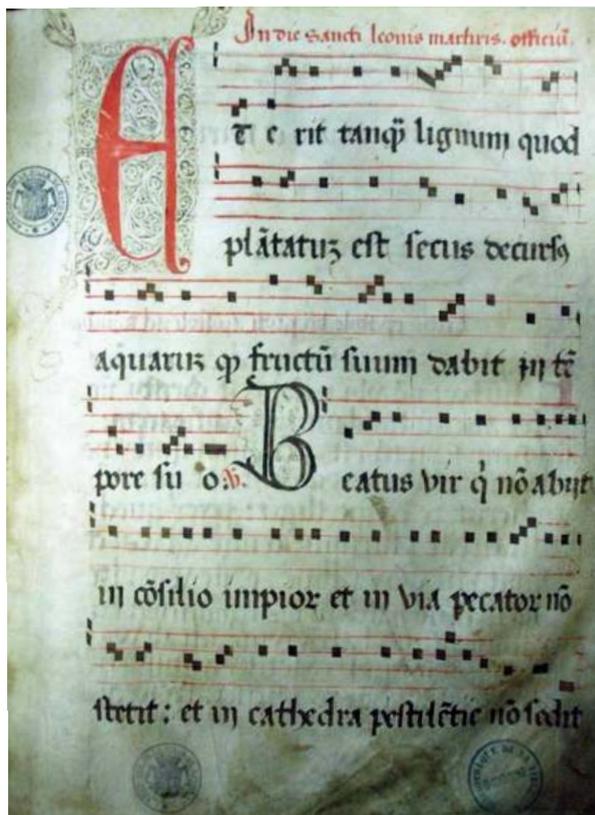
C'est dans la série BB, qui contient les actes d'administration communale et les délibérations, que l'on trouve *Les Registres Gascons*. Il s'agit des recueils des délibérations du corps de ville de 1474 à 1530, en gascon, conservés sous les cotes BB 3 à 6. Ils ont été publiés en 1896 en deux tomes : tome 1<sup>e</sup>, 1474-1514 et tome 2, 1514-1530, avec une longue présentation et une table chronologique.

La série CC des finances, contributions, impôts et comptabilité est très riche et montre la place prépondérante de Bayonne comme plaque-tournante de l'économie et du commerce dans toute la région.

La série II qui rassemble des documents très divers (tabellionages municipaux, cartes et plans, documents entrant dans aucune série précédente) contient de très nombreux contrats de vente de maisons et de terres à Bayonne et aux alentours. Ces actes sont très fournis en toponymes et en informations sur l'occupation du sol à la fin du 15<sup>e</sup> siècle.

Les séries DD (Biens communaux, eaux et forêts, travaux publics et voirie), EE (Affaires militaires), FF (Justices, procédures, police), HH (Agriculture, industrie et commerce) et GG (Cultes, instruction publique, assistance publique) révèlent aussi de très nombreux documents médiévaux ; cette dernière série GG informe particulièrement sur le chapitre de St-Esprit et l'abbaye de St-Bernard.

Enfin, nous pouvons signaler le fonds des manuscrits et le fonds privé Communay où se trouvent quelques pièces rares et intéressantes et des copies de documents anciens. Ainsi, dans le fonds des manuscrits, la cote Mss 1 est un graduel du 14<sup>e</sup> siècle à l'usage de l'église de Bayonne. Ses 24 folios en parchemin sont en assez bon état et présentent de belles lettrines.



BM BAY, Mss 1, f° 1 et détail

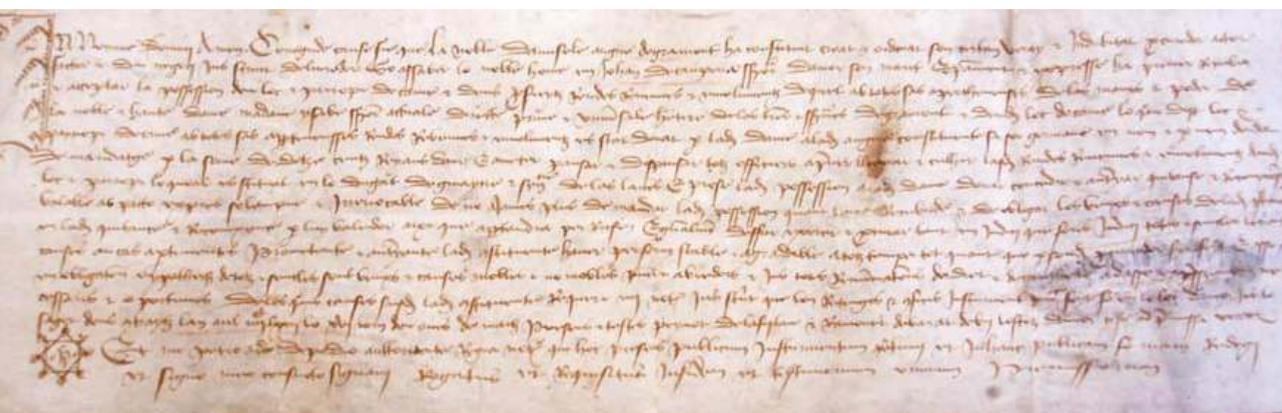
Toutes les mairies du Pays Basque nord ont été contactées par courrier et / ou par téléphone. Peu d'entre elles ont répondu. Elles n'ont souvent qu'une mauvaise connaissance de leur fonds d'archives. Cependant, les communes de Mauléon-Licharre, Espelette et Ainhice-Mongelos ont répondu formellement qu'elles ne disposent d'aucune archive ancienne. Les archives de la commune d'Ustaritz se trouvent à la bibliothèque municipale. La commune de St-Pierre-d'Irube a répondu que les archives de cette commune sont en cours de réorganisation et d'informatisation par un archiviste. Le fonds des archives communales de St-Jean-de-Luz n'a pu être dépouillé mais nous savons qu'il conserve des documents allant de 1414 à 1790. Il est situé à la bibliothèque municipale de St-Jean-de-Luz. L'inventaire du fonds ancien peut être compulsé sur demande mais seuls les documents en bon état de conservation peuvent être consultés sur place après avoir pris rendez-vous. Les fonds communaux de Biarritz, St-Etienne-de-Baïgorry, St-Jean-Pied-de-Port, St-Jean-le-Vieux, Anglet, Ahaxe-Aliciette-Bascassan, Amorots-Succos, Estérençuby, Gamarthe, Bustince-Iriberry, Mendive, Ostabat-Asme et Esquiule ont été consultés. Seul le fond conservé à la mairie d'Esquiule a livré des documents antérieurs à 1521 sur des questions pastorales.

### 3. FONDS INSTITUTIONNELS

Le plus important des fonds institutionnels est celui de la Bibliothèque du Musée Basque et de l'Histoire de Bayonne. Le relevé a été effectué à partir des inventaires dactylographiés réalisés par M. Saxe au début des années 1980. Trois fonds nous intéressent ici : les archives Larraldia mais surtout les fonds Garro et H. Dop.

Ce fonds d'archives est peu volumineux mais très homogène. Il est essentiellement constitué des archives de la famille Amou de Caupenne, soit 85 articles environ, auxquels peuvent être adjoints les 11 articles des archives de la famille Garro et l'unique article médiéval du fonds Larraldia. L'originalité de ce fonds est qu'il permet de suivre l'évolution de familles importantes du Pays Basque nord à travers leurs stratégies foncières, leurs alliances, leurs relations avec les communautés rurales et les institutions, leurs carrières et même leurs investissements. C'est donc un fonds à fort intérêt local mais aussi plus général pour toute étude sur les trajectoires familiales de la petite noblesse dans les Pyrénées occidentales.

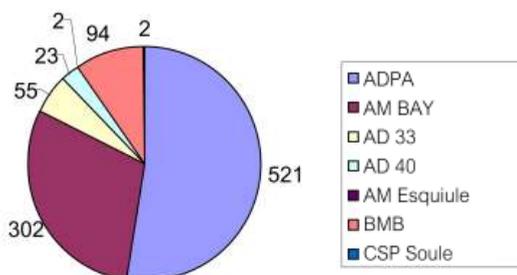
La fourchette chronologique présente l'avantage de couvrir l'ensemble du bas Moyen Age puisqu'elle va de 1313 à 1520, de façon assez équilibrée. Elle est en tous cas représentative de la répartition chronologique de la documentation entre le 14<sup>e</sup> et le début du 16<sup>e</sup> siècle. La langue majoritairement utilisée dans ces documents est le gascon. L'état de conservation connu à ce jour est dans l'ensemble assez bon mais certains documents, notamment des parchemins, sont fragiles et semblent même en voie de détérioration rapide. Il y aurait donc un intérêt certain, tant du point de vue scientifique que patrimonial, à transcrire et publier ces documents inédits rapidement.



BMB, Fonds Dop, dossier III chemise 3 :  
Procuration par Anne de Gramont pour son mari au sujet de la seigneurie de Came

Enfin, les Archives Départementales des Pyrénées-Atlantiques ont établi un inventaire des archives de la Commission syndicale du Pays de Soule qui sont conservées à Mauléon. Les cotes DD 2 et DD 3 rassemblent des copies réalisées aux 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles de documents médiévaux sur des questions pastorales.

#### 4. REPARTITION DES DOCUMENTS INVENTORIES PAR FONDS (NOMBRE DE DOCUMENTS)

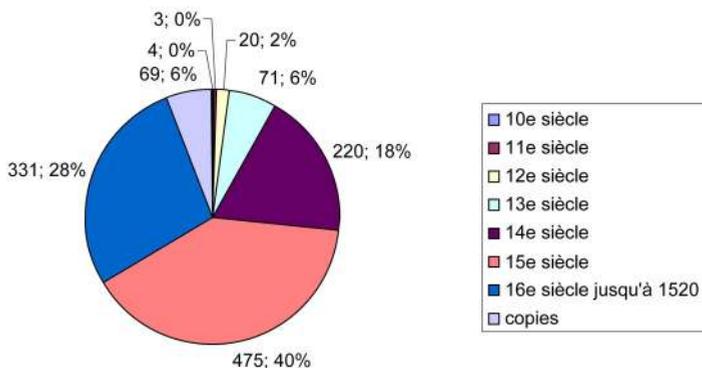


52,15 % des documents médiévaux relevés sont conservés aux Archives Départementales des Pyrénées-Atlantiques et 30,23 % sont conservés aux Archives municipales de Bayonne. Les autres documents se répartissent entre la Bibliothèque du Musée Basque et de l'Histoire de Bayonne (9,4 %), les Archives Départementales de la Gironde (5,50 %), les Archives Départementales des Landes (2,30 %), la Commission Syndicale Pastorale de Soule (0,2 %) et les archives municipales d'Esquiule (0,2 %).

##### 4.1. Répartition chronologique de la documentation médiévale du Pays Basque nord

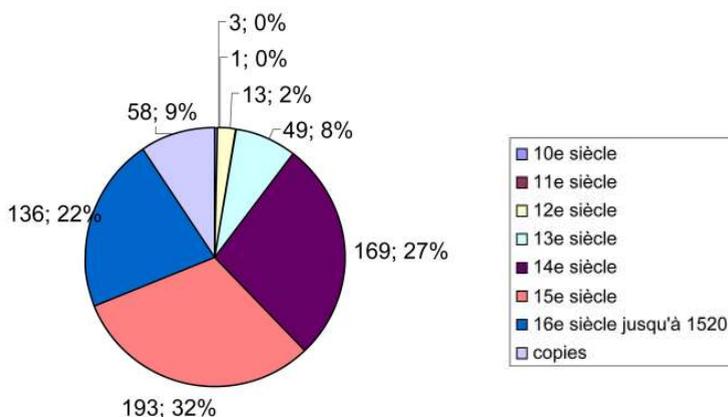
Le plus ancien document relevé correspond aussi au plus ancien document conservé aux Archives Départementales des Pyrénées-Atlantiques. Il s'agit de la « Charte d'Arsius » (ADPA, G1) qui serait datée de 983 mais son authenticité est douteuse. Elle dénombre les pays et vallées qui composent le diocèse de Bayonne, dirigé par l'évêque Arsius. Elle a fait l'objet de nombreuses copies et transcriptions. La documentation la plus ancienne attestée remonte donc au 11<sup>e</sup> siècle, en proportion presque négligeable.

#### 4.1.1. Répartition et nombre de documents par siècle, tous fonds confondus

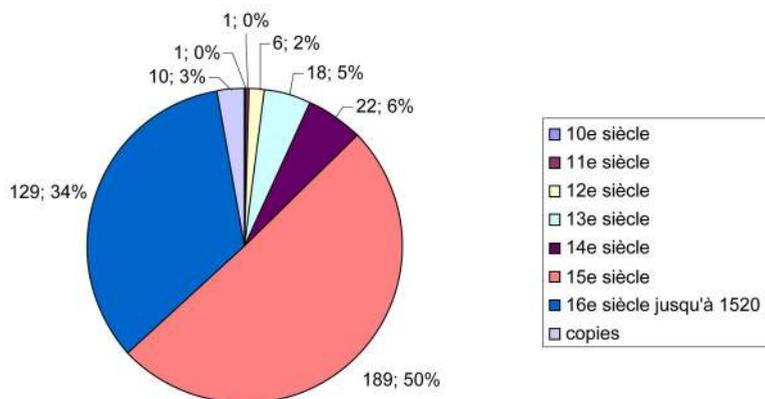


La plus forte proportion est représentée par le 15<sup>e</sup> siècle (40 %) puis par les documents du 16<sup>e</sup> siècle datés de 1500 à 1520 (18 %). Signalons que 6 % de l'ensemble des documents sont des copies postérieures à 1520 de documents plus anciens. Cette répartition générale subit quelques variations lorsqu'on observe la répartition par siècle et par fonds d'archives présentée dans les graphiques ci-dessous :

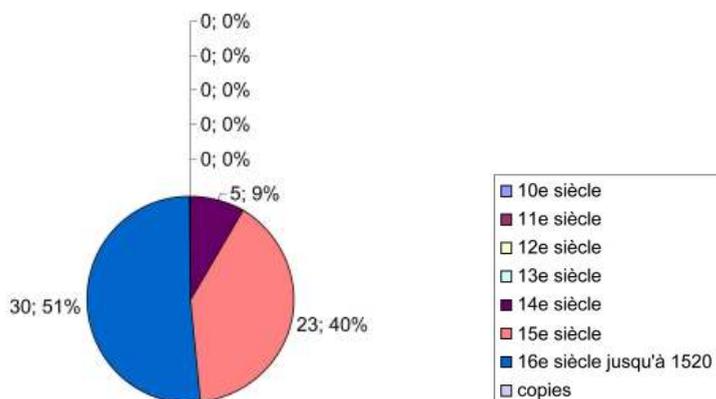
#### 4.1.2. Répartition et nombre de documents par siècle aux Archives Départementales des Pyrénées-Atlantiques



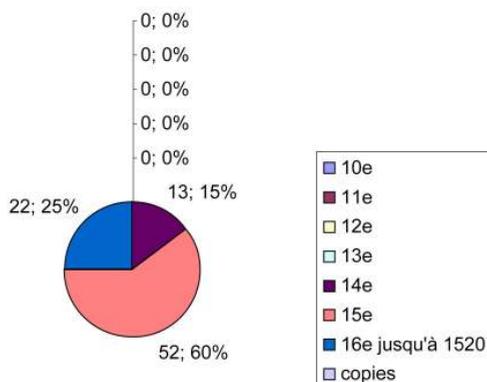
#### 4.1.3. Répartition et nombre de documents par siècle aux Archives municipales de Bayonne



#### 4.1.4. Répartition et nombre de documents par siècle aux Archives Départementales de la Gironde



#### 4.1.5. Répartition et nombre de documents par siècle à la bibliothèque du Musée Basque



Ainsi, les deux fonds situés à Bayonne (Archives municipales et bibliothèque du Musée Basque) présente une très forte proportion de documents datés du 15<sup>e</sup> siècle (respectivement 50 et 60 %), tandis que celle des documents du 14<sup>e</sup> siècle est assez faible (6 et 15 %). Les bouleversements de la fin du Moyen Age dans cette région ont dû entraîner la multiplication des actes de défense des privilèges tant de la part des communes que des élites locales.

Aux Archives Départementales des Pyrénées-Atlantiques, par contre, la répartition entre ces trois périodes du bas Moyen Age est assez équilibrée (27 % pour le 14<sup>e</sup> siècle, 31 % pour le 15<sup>e</sup> siècle et 22 % pour le 16<sup>e</sup> siècle jusqu'à 1520 inclus). Nous pouvons supposer que cet équilibre est dû au statut « centralisateur » de ce dépôt départemental qui a capté la plupart des versements.

Aux Archives Départementales de la Gironde, c'est pour le 16<sup>e</sup> siècle que l'on trouve le plus de documents concernant le Pays Basque (51 %), puis pour le 15<sup>e</sup> siècle (40 %) en raison du développement des affaires portées devant le Parlement de Bordeaux et des relations soutenues, notamment commerciales, que Bayonne et Bordeaux entretenaient.

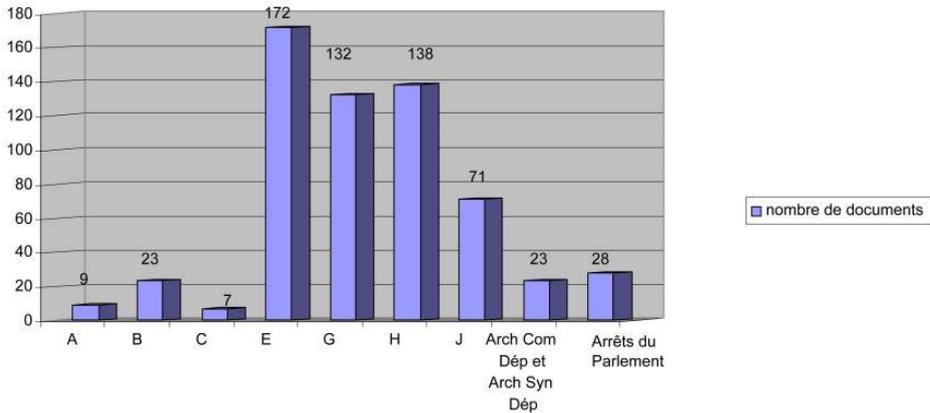
Ces variations ont donc été induites par les aléas de la conservation et des versements faits à ces fonds d'archives mais semblent aussi refléter les conditions géopolitiques propres à ces siècles.

#### 4.2. Répartition des documents par série

Le graphique de répartition des documents par série dans les fonds départementaux (Pau, Bordeaux, Mont-de-Marsan) montre une très grande

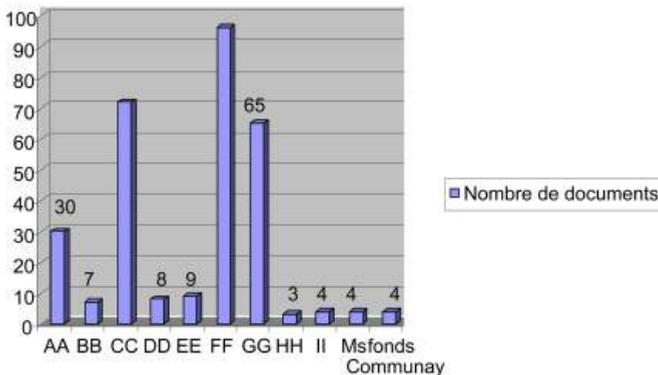
quantité de documents dans la série E où sont classés les actes concernant les fiefs, les communes, les affaires familiales et notariales. D'autre part, les archives ecclésiastiques (clergé séculier, série G et clergé régulier, série H) représentent à elles seules presque 45 % des fonds départementaux.

#### 4.2.1. Répartition des documents par série dans les fonds départementaux



De même, aux Archives municipales de Bayonne, les archives religieuses sont importantes et se retrouvent à 22 %, à peu près dans la même proportion que les archives comptables et fiscales (23 %) mais derrière les archives judiciaires (32 %). On peut relier cette observation à la grande proportion de documents du 15<sup>e</sup> siècle dans ce fonds, époque à laquelle se multiplient les procès et les appels.

#### 4.2.2. Répartition des documents par série aux Archives municipales de Bayonne



## **5. LANGUE, SUPPORT ET ETAT DE CONSERVATION DES DOCUMENTS MEDIEVAUX VERIFIES**

Les documents médiévaux relevés sont rédigés en 5 langues : espagnol (30), français (242), latin (84), gascon (239) et romance (7). La majorité des documents en gascon sont conservés aux Archives Départementales des Pyrénées-Atlantiques (113 documents en gascon, 60 documents en latin, 57 documents en français, 27 en espagnol et 7 en romance). Aux Archives municipales de Bayonne, on trouve une plus grande proportion de documents en français (183). On compte 94 documents en gascon, 19 en latin et 3 en espagnol. La majorité des documents vérifiés dans le fonds de la bibliothèque du Musée Basque et de l'Histoire de Bayonne est aussi en gascon (32), contre 2 en latin et 1 en français.

La répartition totale par type de support est assez équilibrée. On dénombre 541 documents papier et 480 parchemins. 19 de ces documents sont microfilmés. L'état de conservation des documents vérifiés est bon dans l'ensemble (442 documents d'assez bon à très bon). 109 sont en assez mauvais, mauvais ou très mauvais état. 11 documents sont moyens, c'est-à-dire qu'ils sont en cours de détérioration mais restent lisibles actuellement. Aux Archives municipales de Bayonne, 88 % des documents vérifiés sont en bon état. Cette proportion tombe à 76 % pour les Archives Départementales des Pyrénées-Atlantiques et à 50 % pour le fonds de la bibliothèque du Musée Basque et de l'Histoire de Bayonne. Les deux parchemins conservés à la mairie d'Esquiule sont en très mauvais état.

Au terme de cet inventaire des sources médiévales du Pays Basque nord demandé par la Société d'Etudes Basques Eusko Ikaskuntza pour la collection *Fuentes Documentales Medievales del País Vasco*, il semble qu'*Ipar Euskal Herria* soit beaucoup plus riche en archives de ce type que ne le laissait penser sa réputation dans ce domaine. Les sources du Nord n'ont donc rien à envier à celles du Sud mais sont structurées de façon complètement différente ; ce qui doit entraîner un traitement ultérieur très spécifique. Ainsi, et contrairement à ce qui a pu être fait en Pays Basque sud, il sera difficile de publier les archives municipales par fonds en raison de leur pauvreté à titre individuel. Il pourrait cependant être envisagé la publication d'un fascicule rassemblant l'intégralité des archives médiévales des communes du Pays Basque non déposées et déposées dans les fonds départementaux. De plus, une autre des priorités pourrait être les documents conservés à la bibliothèque du Musée Basque et de l'Histoire de Bayonne, en raison de leur état de dégradation assez avancé dans l'ensemble mais surtout de leur homogénéité et de leur caractère inédit. Enfin, pour les archives des fonds départementaux, c'est un regroupement par série qui doit être entrepris.

*Amaia Legaz*